

## La coopération nordique

**Source:** CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/la\\_cooperation\\_nordique-fr-22bb957f-8ff8-4699-bb8a-c732a2c30dab.html](http://www.cvce.eu/obj/la_cooperation_nordique-fr-22bb957f-8ff8-4699-bb8a-c732a2c30dab.html)

**Date de dernière mise à jour:** 08/07/2016



## La coopération nordique

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États scandinaves (Danemark, Norvège et Suède), la Finlande et l'Islande vont mener plusieurs tentatives d'unification militaire, politique et économique nordique. Certains responsables manifestent en effet leur volonté de reprendre les négociations, abandonnées en 1938 en ce qui concerne l'établissement d'une neutralité collective, en vue d'une meilleure coordination des politiques scandinaves. Dès juillet 1946, une commission culturelle nordique, un comité social interscandinave et une délégation de législation internordique, réunissant des représentants des cinq pays, favorisent respectivement la collaboration scolaire, universitaire, radiophonique, scientifique, sociale et juridique des pays nordiques. Ceux-ci tentent également de coordonner leur position dans les enceintes internationales. Première manifestation concrète de cette volonté commune, le Danemark, la Norvège et la Suède mettent conjointement sur pied la compagnie aérienne *Scandinavian Airline System* (SAS) le 1er août 1946.